

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des marchands détaillants
du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1184 et Est 1185.

MONTREAL.

Bureau de Montréal: 80 rue Saint-Denis.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . . \$2.00
Canada \$2.50 } PAR AN.
Etats-Unis \$3.00
Union postale, fra 20.00

Circulation fusionnée

LE PRIX COURANT
Le Journal des Marchands détaillants
Liqueurs et Tabac
Tissus et Nouveautés

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement
nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit
"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 10 janvier 1919

Vol. XXXII—No 2

L'Avenir des Produits de Conserve--Opinion de M. R. Drynan, de la Dominion Cannery, Limited

Le guerre a eu de nombreux effets éducatifs; elle a, entre autres, servi à introduire nombre de produits de notre pays sur les marchés européens et en a préparé l'écoulement continu.

M. W. R. Drynan, secrétaire-trésorier de la Dominion Cannery, d'Hamilton, parlait récemment de l'augmentation notable de la demande pour l'exportation. Il y a dit-il une grosse sollicitation pour l'exportation qui se trouve réduite du fait de l'extrême difficulté qu'il y a à obtenir de l'espace sur les navires. Pour ce qui est des fruits en conserve, cette importante compagnie pourrait disposer de milliers de caisses de plus que celles disponibles, sans la moindre difficulté, car le gouvernement britannique en demande instamment et fournit le tonnage nécessaire sur les navires. Quant aux légumes en conserves, la question n'est pas aussi simple, encore qu'il y ait une forte demande, mais l'exportateur doit s'assurer lui-même l'espace sur les bateaux, ce qui ne va pas sans de grandes difficultés. Le tarif actuel est de 5 cents la livre au lieu des 9 1/2 cents de la période de guerre. Il s'ensuit que le consommateur anglais peut à présent obtenir ces produits à des conditions plus raisonnables, ce qui provoque une recrudescence de demande. D'ailleurs, il y a eu de gros achats faits pour l'armée, mais la demande dont parle M. Drynan est purement pour les besoins civils et offre une perspective de continuité.

Ce nouveau marché ouvert à ces produits est un des facteurs qui—pense-t-on—contribueront à maintenir les prix de ces marchandises. Il y a eu, ces derniers temps, tendance à acheter craintivement, par peur de baisse des prix, mais le temps court et les stocks commencent à être absorbés. Une des choses qui contribuèrent à teinter l'atmosphère commerciale de pessimisme est le fait que le gouvernement des Etats-Unis avait pris charge de grosses quantités de la production des

fabriques de conserves, ce qui, avec la démobilisation de l'armée, devient inutile. La crainte s'éleva de voir le gouvernement américain jeter ces stocks sur le marché provoquant une baisse colossale. Mais le bureau de guerre américain a fait connaître qu'il n'y avait pas à craindre un tel geste. Ces marchandises seront livrées à la consommation civile mensuellement, de sorte qu'elles seront absorbées facilement sans désorganiser le marché.

Il n'y a donc pas lieu de s'attendre à des baisses de prix dans les conserves. Les prix américains sont plus élevés que les prix canadiens pour l'instant, et même si de légères baisses devaient survenir, il se passerait bien du temps avant qu'elles soient assez conséquentes pour affecter le marché canadien.

Il n'y a guère de probabilités de prix inférieurs pour la conserve de la prochaine saison. Les conditions régissant la conserve se règlent de très bonne heure dans l'année. Les contrats doivent être passés, et les approvisionnements assurés bien avant la saison de conserve, c'est pourquoi il est possible de prévoir très tôt quelles seront ces conditions. Déjà plusieurs contrats ont été donnés pour des produits aux mêmes prix que l'an dernier. Ceci crée plus ou moins un précédent, car un fermier s'attend naturellement à obtenir pour ses produits les mêmes prix que son voisin. Il ne semble donc pas qu'il doive y avoir déclin dans le coût de mise en conserve des fruits et légumes. Reste la possibilité d'une baisse des prix du fer-blanc qui forme un élément si important des frais de mise en conserve. Mais il n'y a pas de chance immédiate d'un tel changement, car les contrats pour boîtes en fer-blanc sont passés pour plusieurs mois.

Le seul facteur qui puisse provoquer une baisse de prix dans la conserve est celui de la main-d'oeuvre qui tend à devenir plus abondante et par conséquent meilleur marché.



**BLACK
WATCH**

TABAC NOIR A CHIQUER, (EN PALETTES)

Black Watch

IL SE VEND FACILEMENT ET RAPPORTE DE BONS PROFITS



**BLACK
WATCH**